



Accueil

Hôtel d'Agglomération
Place de l'hôtel de ville
04100 Manosque

Horaires

Lundi au vendredi
de 8h30 à 18h00

Contact

04 92 70 34 00
mobilite@dlva.fr

mobilite.dlva.fr



© DLVA - Service Mobilité - VI-2019 - autrementdlva.fr - Photo DR



MES INFOS EN PRATIQUE

PASS ANNUEL

Titre de transport	PASS annuel
Tarif et bénéficiaires	Habitant DLVA 15€ / an - Moins de 26 ans et CMU 30€ / an - Plus de 26 ans Hors DLVA 20€ / an - Moins de 26 ans.
Support	Carte Trans'Agglo personnalisée nominative et strictement personnelle.
Points de vente	mobilite.dlva.fr
Usage	La carte Trans'Agglo est obligatoire et doit être validée à chaque montée.

Cartes réseaux et fiches horaires sur mobilite.dlva.fr

PASS 12 VOYAGES

Titre de transport	PASS 12 voyages
Tarif	9€
Support	Carte PASS 12 voyages
Bénéficiaire	Tout public
Points de vente	• Entrée du bus (sauf nav. Gréoux) • Office de Tourisme Manosque • Office de Tourisme Gréoux
Usage	PASS anonyme permettant d'être validé par plusieurs voyageurs pour un même trajet.

TICKET UNITAIRE

Titre de transport	Ticket unitaire
Tarif	1€
Support	Ticket unitaire
Bénéficiaire	Tout public
Points de vente	Entrée du bus
Usage	Valable 1h30 avec une correspondance (pas d'aller-retour)



MON GUIDE AU QUOTIDIEN



Durance Luberon Verdon
AGGLOMÉRATION

Tout public

Il n'y a rien de commun dans nos transports

MON NOUVEAU TRANS'AGGLO

DES SERVICES POUR FACILITER VOTRE QUOTIDIEN

À partir du 7 juillet 2019 le réseau de transport de la DLVA fait peau neuve.

Le Manobus et les lignes péri-urbaines sont réunies sous un seul nom, **le Trans'Agglo**.

E-Boutique, billettique sans contact, tarifs attractifs, fiabilité des horaires, nouveaux services d'information en temps réel, nouveaux véhicules, trajets plus directs... **tout est réuni pour rendre le meilleur service au plus grand nombre.**

Les titres de transport sont valables **sur l'ensemble du réseau Trans'Agglo** : réseaux urbains de Gréoux les Bains et Manosque et les lignes péri-urbaines.

COMMENT ÇA MARCHE ?



PASS ANNUEL

- 1 Je prépare** mes documents obligatoires sous format numérique :
 - ma photo d'identité
 - mon justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - ma pièce d'identité (pour les moins de 26 ans)
 - mon justificatif CMU (pour les bénéficiaires CMU)

Durant le délai d'obtention de ma carte Trans'Agglo, j'achète un ticket unitaire ou un PASS 12 voyages pour emprunter le Trans'Agglo.

- 2 Je me connecte*** sur mobilite.dlva.fr

- 3 Je m'inscris** grâce au formulaire et télécharge mes pièces obligatoires notifiées à l'étape 1.

- 4 Je reçois** ma carte Trans'Agglo nominative à domicile avec mon numéro de dossier.

- 5 Je règle** sur mobilite.dlva.fr l'abonnement PASS annuel qui me concerne grâce à mon numéro de dossier.

Dès l'achat de mon PASS annuel, je peux utiliser ma carte Trans'Agglo. Le paiement en ligne sur notre site internet est sécurisé.

* Les personnes n'ayant pas accès à internet peuvent s'inscrire directement à l'Hôtel d'Agglomération - Place de l'hôtel de ville Manosque - à partir du 26 juin 2019. Merci de vous munir des pièces justificatives mentionnées à l'étape 1.

PASS 12 VOYAGES

- 1 Je prépare** l'appoint de 9€
- 2 J'achète** mon PASS 12 voyages :
 - à l'entrée du bus (sauf navette de Gréoux-les-Bains)
 - à l'Office de Tourisme de Manosque
 - à l'Office de Tourisme de Gréoux-les-Bains
- 3 Je monte • Je valide !** Ce PASS est anonyme donc dans le cas où je voyage à plusieurs, je peux en faire profiter ceux qui voyagent avec moi, je valide autant de fois que de personnes m'accompagnent.

TICKET UNITAIRE

- 1 Je prépare** l'appoint de 1€.
- 2 J'achète** mon ticket unitaire à l'entrée du bus.
- 3 Je monte • Je valide !** Un ticket unitaire ne peut pas être utilisé pour un aller-retour.

GRATUITÉ

- Enfants de moins de 6 ans accompagnés
- Accompagnateur obligatoire PMR

MON TRANS'AGGLO CAS PARTICULIER

Cas 1 • Vol, perte ou dégradation de mon titre de transport.

PASS ANNUEL

- 1 Je commande** mon duplicata sur le site mobilite.dlva.fr
- 2 Je règle** 8€ de frais de dossier à la commande
- 3 Je récupère** ma nouvelle carte Trans'Agglo à l'accueil DLVA, après instruction de ma demande par le service mobilité.
Mon PASS est automatiquement chargé sur ma nouvelle carte Trans'Agglo. Le paiement en ligne sur notre site internet est sécurisé.

PASS 12 VOYAGES ET TICKET UNITAIRE

Mes trajets sont perdus et aucun remboursement total ou partiel ne pourra être effectué.

Cas 2 • Fin de validité de mon titre de transport.

Si je n'ai pas utilisé mon titre de transport avant la fin de sa validité, mes trajets sont perdus et aucun remboursement total ou partiel ne pourra être effectué.